

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
26 mai 2020

Date d'affichage
26 mai 2020

Objet de la Délibération
--------------------------

**REAMENAGEMENT CREDIT RELAIS FCTVA**

**N°21.2020**

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

L'an deux mil vingt, et le deux juin à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Jean-Pierre Sevrez

**Présents** : Jean-Pierre Sevrez, Olivier Fons, Michel Gonnet, David Le Guen, Sylvie Mathon, Jean-Louis Faure

**Secrétaire de séance** : David Le Guen

\*

Monsieur le Président présente aux membres du conseil la proposition de réaménagement du crédit relais FCTVA échu au 15/09/2019.

**1. Caractéristiques initiales du crédit relais FCTVA réf 00001355330**

Montant initial : 344.484,00€

Date départ : 22/9/2017

Date fin : 15/9/2019 - Taux : 0,80%

Intérêts annuels au 15/9/2019 : 2.755,87€

**2. Acompte perçu sur le crédit relais FCTVA réf 00001355330 et affectation**

Montant perçu : 19.640,00€

Date de valeur : 15/1/2020

Affectation : Intérêts annuels au 15/9/2019 : 2.755,87€

Solde affecté au remboursement partiel de capital : 16.884,13€

Pour mémoire : Intérêts à devoir du 15/9/2019 au 15/1/2020 : 933,94€

**3. Proposition de réaménagement du solde du crédit relais FCTVA réf 00001355330**

1<sup>er</sup> réaménagement : Montant : 103.800,00€

Durée : 6 mois - Taux : 0,82%

Remboursement capital et intérêts : in fine

Intérêts : 425,82€

Frais de dossier : 0,20% flat

2<sup>ème</sup> réaménagement : Montant : 223.799,87€

Durée : 12 mois - Taux : 0,87%

Remboursement capital et intérêts : in fine

Intérêts : 1.947,06€

Frais de dossier : 0,20% flat

**4. Détail prévisionnel des sommes à devoir sur le crédit relais réaménagé et sur les nouveaux crédits relais de réaménagement 1/ Concernant le crédit relais FCTVA réaménagé référence 00001355330**

Intérêts du 15/9/2019 au 15/1/2020 : 933,94€

Intérêts du 15/1/2020 à la date effective de mise en place des crédits relais de réaménagement (le montant sera communiqué ultérieurement)

**2/ Concernant l'emprunt de réaménagement de 103.800,00€**

Frais de dossier : 207,60€

**3/ Concernant l'emprunt de réaménagement de 223.799,87€**

Frais de dossier : 477,60€

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- Accepte la proposition ci-dessus (annexé à la présente délibération)
- Dit que ces sommes figureront aux budgets 2020 et 2021

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,  
Jean-Pierre SEVREZ